L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Journal Français de la Nouvelle-Orléans

DIMANCHE MATIN, 11 JUILLET.

FEUILLETON

A la Troisième Page.

Le Câble transatlantique français.

Paris, 23 juin.

La majorité des journalistes qui ont fait le voyage de Brest se sont plaints avec raison, de la mauvaise organisation de la fête, le mot jamais mieux doute le bonne intentions de la Compagnie. Les représentants de la Compagnie du câble sont venus, en effet, MM. Bouttelle, Erlanger et l'amiral Lacapelle, offrir l'expression de leurs regrets, pour les arrangements défectueux et la mauvaise organisation de la cérémonie.

Mais, comme nous avons l'honneur de faire partie des invités, et comme nous avons cru devoir nous joindre à la majorité des journalistes qui ont refusé de se rendre au banquet, nous traduisons de parisiens partial en racontant tout même les événements. Nous en prendrons donc le récit dans les journaux de la localité.

Les invitations de la Compagnie du câble transatlantique sont partie de Paris samedi soir, 10 juin, à 10 heures trente minutes, par un train spécial. Nous étions à peu près cent quatre-vingts personnes.

A Saint Brieuc nous attendait un déjeuner qui a paru généralement trop sommaire, car il ne se composait que d'un petit pain et d'une tasse de café au chocolat ou de bouillon; mais il faut reconnaître qu'à la modiste observation faite par les invités, un agent de la Compagnie a répondu que l'on servirait quelque chose de plus substantiel sous forme de jambon, viandes froides, gâteaux, vins, etc.

Après une nuit presque glaciale passée en wagon cette addition de thé ordonné trop légère remplit d'abord, a satisfait tout le monde, d'autant plus qu'on venait d'apprendre qu'on aurait à peine une heure à Brest pour déjeuner et se rendre avant d'aller dans la rade visiter le *Great Eastern*, qui, d'après le programme, ne devait arriver que le lendemain.

Arrivée à Brest à midi, les invités ont été transportés en voiture à leurs hôtels respectifs, où leur servit un déjeuner fort substantiel. Celui de l'hotel de Provence était présidé par M. Bouttelle, ancien préfet de police, et tout s'y est parfaitement passé.

Il n'en fut pas de même à partir de ce moment, et tout a ce point que nous laissons la parole aux journaux de Brest, puisqu'étant intéressés dans l'affaire, nous craindrions de laisser croire qu'en nous cédons à un mécontentement personnel.

L'*Union* de Brest dit ceci :

Les journalistes de Paris étaient très nombreux, et la plupart des journaux avaient leurs représentants.

Le départ des visiteurs du *Great Eastern* était annoncé du port de commerce pour une heure et demie. Le préfet maritime, M. Benoit-Champy, M de Vougy, les autorités spéciales de la marine, de l'armée, de l'ordre civil et administratif, présidaient à la place sur le *Shuffrat*. Les autres invités, et en particulier les journalistes, étaient amenés pêle-mêle sur le remorqueur le *Pluvier*. Le vapeur des ponts et chaussées recevait aussi quelques privilégiés à son bord.

D'autres vapeurs, disposés pour les amateurs qui en payaient le plaisir de faire ce voyage, complétaient la petite flotille. Le *Great Eastern* arrivé de Portland dans la matinée, était supposé attendre le visiteur.

La traversée a été superbe. Le Mais malheureusement cette excursion a abouti à un désappointement complet. Le capitaine du *Great Eastern* a refusé, sauf quelques rares exceptions, de tenir la promesse par la Compagnie. On a fait plus juste la cause d'une pareille détermination.

Comme toute, le *Great Eastern* a poussé l'impolitesse au peu loin à notre égard, et ce n'est pas toute qui cherchaient à l'excuser. Nous allons donner les explications de la Compagnie à ce sujet.

Le retour n'a été marqué par aucun autre incident. Chacun a pu voir le *Great Eastern* LA CHAUX EST ON ON tel que nous le représentent les gravures; puis, une belle promenade en mer; puis le plus clair de la chose, avec ses coupes de palédictions pour le Léviatan des mers, tout en souhaitant un heureux voyage.

Il comprendra facilement le désappointement des journalistes invités, de n'avoir pu monter à bord du plus grand navire du monde, désappoin-tement que nous avons partagé nous-mêmes, et nous n'avons pas eu, en l'occasion de revoir plusieurs fois le *Great Eastern*, à New York quand il y fit des voyages pour le trait-port des passagers.

Il n'était du remoquer le *Flambeau*, les journalistes ont tenu un meeting à l'hotel de Provence, meeting dont l'*Union* parle en certaines :

Un incident fâcheux s'est produit à l'occasion du banquet des journalistes de Paris, brillant pour leur absence. Après avoir tenu compte à l'hotel de Provence, et vu le manque d'eau dans la rade, ils étaient avant est l'objet à bord du *Flambeau*, où ils ont manqué de place, ne se trouvant pas les recevoir et leur en faire les honneurs. Ils ont décidé de ne point se rendre au banquet. Il se sont fait servir à l'hotel de Provence.

A ce dîner et à ce meeting assistaient 31 personnes, représentant la majorité des journaux parisiens : le *Peuple*, le *Siècle*, le *National*, la *Petite Presse*, le *Figaro*, le *Gaulois*, le *Journal des Débats*, le *Moniteur universel*, le *Temps*, le *Pays*, etc. etc.

Ajoutons à la version du journal breton l'*Ouest* que, pendant le meeting, MM. Bouttelle, Erlanger et l'amiral Lacapelle se sont rendus à l'Hotel de Provence pour expliquer que leur intention n'avait point été de blesser, par un manque d'égards, les journalistes parisiens.

Ces messieurs ont déclaré qu'eux-mêmes, pas plus que le préfet maritime, n'avaient pu monter à bord du *Great Eastern*, et pour la raison suivante :

Le *Mississippi Company*, de Londres, avait pris à Paris la concession du câble et la pose du câble. C'était elle seule qui restait maîtresse à bord du grand steamer, et elle jugeait convenable de ne point permettre l'entrée à personne au monde. On rappelait que l'opposition de la pose des câbles anglais transatlantiques avait été mise en jeu par un duc qui avait été enfin de plus le fil électrique du Great Eastern, d'autres disent par les ouvriers. Quoi qu'il en soit, le *Mississippi Company* avait résolu de ne laisser cette fois aborder personne.

Ces explications répétées par MM. Lacapelle, Erlanger et Bouttelle, n'ont pu vaincre la mauvaise humeur des journalistes invités, et il a été décidé, comme de la vie plus haut, a ne pas assister au banquet officiel donné pour la cérémonie de la pose du câble.

Comme nous n'avons pas assisté à ce banquet, nous donnons rapidement, d'après l'*Electeur du Finistère*, la physionomie de la fête.

Il a eu lieu dans la salle de Venise, et il y avait à la table d'honneur :

Le président, M. le vice-amiral Lacapelle, président de la Compagnie du câble.

MM. le vice-amiral de Hornoy, commandant l'escadre de Cherbourg.

Le Vouzy, directeur des services télégraphiques.

Jurien, peintre de marine.

Baxter Schmitt, directeur des colonies aux affaires étrangères.

Le Kerjégu, député.

Le Kersary, député.

Jouin, président du tribunal.

Le baron de Bourgoing, écuyer de l'Empereur, député.

Toby de la Chapelle, préfet du Finistère.

Bouttelle, sénateur, administrateur de la Compagnie du câble.

Le vice-amiral Reynaud, préfet maritime.

Dufray de Bretille, sous-préfet.

Le contre-amiral Simon, major général.

Le général de Marguerat.

Du Couédic, député.

Le curé des Carmes.

Des toasts furent portés :

Par l'Empereur ! à l'Impératrice ! au Prince Impérial ! au vice-amiral La Capelle.

Par le vice-amiral Angleterre ! par M. de Bourgoing, écuyer de l'Empereur.

Par M. le Président des États-Unis ! par le marquis de Beaumont.

Par la Compagnie du câble ! par M. de Vougy.

Par le baron Erlanger. — Quelques phrases relatives à la entreprise.

Par M. de Kerjégu. — Le peuple de l'Angleterre des États-Unis et de la France.

Nous avons de chronique impartial nous obligé à dire quelques mots du banquet dit des opposants. A l'hotel de Provence.

Nous avons eu l'honneur de compter, au nombre des personnes présentes, M. J. Reuter, de la célèbre agence télégraphique de Londres. M. Reuter ayant été, avec M. Erlanger, le premier concessionnaire et la chville ouvrière du câble français, en présence parmi les "opposants" indiquait grandement qu'il n'y avait dans tout cela qu'un malentendu, mais pas un grief sérieux au fond.

On se boudait "pour une bête," comme on dit enfantasmatis, et cela s'est bien vu le lendemain, en effet, la Compagnie de câble fit allusion, dans les hôtels où étaient ses invités, qu'il y serait double excursion, par terre et par mer, dans la rade.

Quelques journalistes "opposants" se rendirent à cette invitation, et on comptait même parmi eux M. Lebelletier, de *National*, qui, au dîner de la veille, avait composé une spirituelle chanson sur les 6 heures de la journée.

Cette excursion n'a pas pu conduit au *Great Eastern*, parti le matin, et en vain, il a fait de plaisir, qui a parfaitement réussi d'ailleurs, dans le reste, rendant à l'entrée, d'autant plus que vêtre humble serviteur n'avait préféré aller visiter la ville, les ateliers et les navires, en compagnie de quelques amis.

Le soir du lundi, tout le monde est parti quitté de son mécontentement passager, et ne regrettant qu'une chose, la principale, hélas ! c'est à dire de n'avoir pas vu le câble ni le *Great Eastern*.

Voilà le grand point d'interrogation.

Ils ont vu : On sait [illegible] cation pour le câble ! La réponse satisfaite [illegible] de la Compagnie, qui dit : "Une partie terrestre du fil a été coulée [illegible] Eastern, et que celui-ci était parti le matin du lundi, déroulant le câble avec [illegible]

Nous ne, êtons, pour le intérêts de la France et du commerce universel, que cette operation se prolongera jusqu'à Saint-Pierre-Miquelon, inter-colonie, sans le moindre échec, et que les [illegible] en permettront ensuite la continuation [illegible] que sur leurs côtes.

FÉLIX ALCANDRE.

Paris, 9 juin.

Le gouvernement prussien poursuit avec ardeur la création d'une marine allemande.

Après des vastes annexions accomplies aux dépens des États germaniques, la Prusse veut aussi étendre son action sur les mers.

Les journaux, préoccupés de questions intérieures, se désintéressent de plus en plus des désordres de Saint-Domingue, laissant passer par exemple l'inauguration du port militaire de Lübeck par le roi de Prusse.

La création de ce nouveau port de guerre dans la Baltique, est cependant un fait important pour la Russie, il est vrai, doit veiller plus spécialement à ces progrès de la force navale du Prussien, sur le littoral d'une mer qui est un passage pour passer la mer du Nord et l'Océan. Mais aucun prétexte ne semble y être indifférente. A notre avis, ces développements maritimes de la Prusse méritent d'être suivis d'un œil attentif.

La Prusse et l'Allemagne font vraiment un bien grand honneur au Mexique.

Hier dans la séance du Corps législatif, M. Helbrock, interpellé par le député, M. Henrichs a déclaré que "depuis quelques mois un chargé d'affaires a été envoyé à Mexico pour surveiller des négociations pendantes au traité de commerce avec l'Allemagne. Ce chargé d'affaires a déjà annoncé que le gouvernement mexicain se montre bien disposé et qu'il y a lieu d'attendre un bon résultat des négociations. Dans la prochaine session du Parlement doua, [illegible] des propositions à ce sujet."

Les Mexicains, on en conviendra, ont dû être profondément flattés de cette démarche ; ils ont du aussi en être assez étonnés.

Le seul commerce auquel ils se livrent avec une [illegible] notoire est celui des coups de fusil. Ce commerce, surtout à l'intérieur, a toujours été des plus actifs.

La Prusse a eu une fantaisie des plus bizarres le jour où elle a envoyé un chargé d'affaires pour proposer un traité de commerce aux Mexicains.

Qu'Est-ce croire une dépêche de New-York, le gouvernement des États-Unis prendrait au sérieux l'engagement de ne pas secouder l'insurrection à Cuba contre la domination espagnole.

Les Espagnols ont grand besoin d'être rassurés de ce côté, car des complications intérieures de leur royaume sans doit suffisent à absorber toutes les préoccupations.

Le maréchal Serrano est devenu Altesse, il est régent du royaume ; il a prêté serment en cette qualité.

La foi de régence a été votée par 145 voix monarchistes. Les 45 députés républicains se sont abstenus.

Les troupes ont aussi prêté serment. Elles ont été réunies au Prado, à Madrid, et, sous la présidence du ministre de la guerre, chaque chef de corps a accompli la formalité prescrite. Elle a lieu ainsi : Le colonel croise la hampe de drapeau avec la lame de son épée, le général prononce la formule, le colonel dit : Je le jure ; le général prononce l'imprécation :

Que si vous ne le tenez, la patrie vous récompense ! que si vous y manquez, Dieu vous punisse ! Puis il passe en crayate au drapeau un ruban vert liseré de blanc avec franges d'or, sur lequel est inscrit : "Serment à la Constitution de l'an 1869, et il crie "Vive la Constitution, ce que répètent les soldats avec ensemble, et on passe à un autre bataillon ou escadron. L'armée espagnole a déjà prêté et violé tant de serments politiques, qu'il serait indiscret de demander ce qui adviendra de celui-ci.

M. de Girardin publie, dans la *Liberté*, sous le titre : *Le Neuf de la Situation*, un article dont nous reproduisons le commencement :

"Depuis cinquante ans, en France, chaque nouveau pouvoir qui s'est succédé a eu, sous des noms différents, des irréconciliables. La Restauration de 1815 a eu les siens, la Monarchie de 1830 et la République de 1848 ont eu les leurs. La liberté n'a pas de plus mortels ennemis que ces conspirateurs de vocation ou de tradition, qui, se constituant, sans autre droit que celui qu'ils s'arrogent, les juges infaillibles du gouvernement qui leur déplaît, le condamnent souverainement et n'ont de cesse qu'ils n'aient réussi, après l'avoir miné, à le renverser.

Qu'est-ce que la liberté a gagné au renversement de la Restauration ? Qu'est-ce qu'elle a gagné au renversement de la Monarchie de 1830 ? Qu'est-ce qu'elle a gagné au renversement de la République de 1848 ? Sans cette succession de complots, d'insurrection, de révolutions, œuvre souterraine d'irréconciliables s'appelant, sous la Restauration de 1815, bonapartistes et carbonari ; sous la Monarchie de 1830, bonapartistes, légitimistes et républicains ; sous la République de 1848, bonapartistes et fusionnistes, il y a longtemps, très longtemps que la liberté en France aurait pris rien à envier à la liberté telle qu'elle existe en Angleterre, en Belgique, en Suisse, même aux États-Unis.

Le coup de sonde que viennent de donner les irréconciliables eût-il, comme le 23 février, réussi à faire jaillir une révolution ? l'Empire fût-il tombé dans des flots de sang versés par le fusil Chassepot, que l'hostilité se fut aussitôt déclarée entre les irréconciliables de la veille, devenus les dictateurs du jour, et les irréconciliables du lendemain, qui eussent pulinié.

Principes et conscience ne sont jamais ni entre eux, fusionnés ou donc avec eux en nous rallient tous autour du gouvernement de fait, pour lui dire que la liberté irrévocable, qu'il a intérêt à donner. C'est encore ce qui offre le moins de risques et le moins de doutes.

Quiconque approfondira la situation reconnaîtra qu'elle n'a pas d'autre sens.

LES FRANÇAIS AU CAUCASE.

Bien qu'il ne soit pas possible d'établir par des chiffres positifs la part prise par la France dans le développement du Caucase, il est certain pendant, d'une manière générale, qu'elle y occupe, par rapport aux autres nations européennes, une position prépondérante. Il est vrai, à Tiflis que dans le reste du Caucase et jé qu'au Perse, une colonie française, active, intelligente et assez nombreuse, fait les affaires, mais s'élève beaucoup au dessus du commerce de détail, se mêlant pas cependant d'avoir une certaine importance. En outre, beaucoup d'Arméniens tirent directement leurs marchandises de la France, de même qu'en l'absence de maison anglaises, les articles d'origine britannique passent par les mains des Français ou des Arméniens.

A Tiflis seulement, on ne compte pas moins de cinq magasins français de modes, lingerie et nouveautés, une importante maison de vins, meubles, habits confectionnés et articles divers. Un magasin et atelier de décoration qui est presque le seul au Caucase et qui mérite une mention spéciale en raison de l'extension de ses affaires. Ce magasin est le premier qui ait introduit les papiers peints, vitres, glaces françaises et autres articles de décoration français en Transcaucasie. Il en a, pour ainsi dire, pas une maison élégante de Tiflis qui ne s'y fournisse de produits français pour son ornementation intérieure ou extérieure.

On trouve, en outre, dans cette ville deux ou trois confiseurs français, un magasin de confections, trois ou quatre coiffeurs parfumeurs, un horlogier, deux tailleurs, deux débitants marchands de meubles, un bottier, puis une boulangerie, une mennerie, une boucherie, une charcuterie, une bonneterie, du vin mot, il n'est presque pas de corps de métier qui ne soit représenté dans la colonie française de Tiflis. Il faut également citer les hôtels, car c'est là, au Caucase, une véritable spécialité des Français. On trouve des hôtels français à Tiflis, à Poti, à Koutaïs, à Elisabethpol, etc., etc. Ces établissements contribuent à faire connaître plusieurs de nos produits, surtout les vins, liqueurs et conserves, ils concourent, en outre, à maintenir la prépondérance de notre langue, que répandant d'un autre côté de nombreux précepteurs, gouvernantes et professeurs.

En dehors des établissements français existant à Tiflis, on trouve encore des disséminées dans les diverses provinces caucasiennes, depuis la Mingrélie et l'Imérétie jusqu'au Daghestan quelques catégories de trafiquants, dont l'une des plus connues s'occupe exclusivement du commerce des lunettes de nuyer ou autres ouvrages propres à l'ébénisterie. Avant que la bataille des vers à soie ait envahi ces contrées, on n'y voyait pas d'opticiens français ; on a maintenant les *lunettes*, c'est à l'aspect de ces objets sous lequel on désignait généralement ces hardis aventuriers qu'autrefois parcouraient dans tous les sens et presque seuls, même dans les endroits les moins sûrs, les forêts du Caucase, à la recherche des précieux bombyx. Quelques-uns vont figurer ensuite dans les ateliers d'ébénisterie. Ils achètent à chaque année, de ces articles pour des sommes considérables.

On évalue à plus de 600,000 kil. la quantité de loupes de noyer qui doit partir cette année, du gouvernement de Nouïcha seulement, pour la France. Il faut ajouter que les loupes nous viennent d'Italie, de la Perse, du Caucase, mais que nous n'établir en Imérétie, et ils y ont fondé des exploitations agricoles d'une réelle importance.

En résumé, le commerce français paraît posséder, à l'heure actuelle, une situation satisfaisante, susceptible de se développer largement avec le progrès des voies de communication.

Les Français sont, d'ailleurs, sympathiques à la population russe, on indigène, la proximité relative du port de Marseille, les communications fréquentes et régulières entre ce port et la côte asiatique de la mer Noire leur constituent un avantage incontestable, et cet éloigné jusqu'à présent la concurrence des autres nations européennes.

Le Caucase possède d'ailleurs des richesses naturelles qui n'ont été jusqu'ici que très imparfaitement exploitées : le bassin de la mer Caspienne, notamment, contient des dépôts naturels d'huile minérale et de paraffine qui ne peuvent manquer de fournir, dans l'avenir, un important élément de fret pour le pavillon français.

(*Journal officiel*)

LE BUDGET ANGLAIS.

— L'*Intermational* nous donne d'intéressants détails sur le budget anglais :

" Le chapitre *Divers*, dit-il, des dépenses du dernier exercice, est un fouillis duquel on peut pêcher, ça et là, des renseignements étranges. Ainsi on y apprend que les robes, colliers, bandriers et autres insignes des chevaliers des trois ordres coûtent à la reine cette année, l'année dernière, L 6,070.

" Cette année-ci, les contribuables auront à payer L. 330, pour allocations faites tous les trois ans au sergent-de trompette de la Maison de la reine et à ses huit hommes, et tous les six ans au grand timbalier, pour le renouvellement de leurs uniformes.

" Pour vivres et secours distribués par le consulat anglais à des habitants de Céphalonie jetés dans la détresse par le récent tremblement de terre, le budget n'est grevé que de L 10 seulement.

" Ce qui est plus désagréable à payer, ce sont les L 2,215 de dépenses faites pour une revue proposée dans Hyde-Park, laquelle n'a pas eu lieu.

MM. Baxter, Rose et Spofforth, les solicitors du gouvernement et du parti conservateur, ont présenté leur petite note pour consultations, rédaction, soins donnés à la conversion du bill de Reforme : elle s'élève à L 2,150. Une réforme électorale vaut bien cela : du reste, on n'est fait pas tous les jours ministre, on ne peut s'empêcher de faire la remarque que le gouvernement a assez d'employés dans ses bureaux, et sentit assez de *largesses* dans ses rangs, pour n'être pas obligé de faire faire son travail en ville.

" Nous voyons toujours, dans ce chapitre de *Dépenses diverses*, que la tournée du prince de Galles en Irlande a coûté L 2,345, et que L 1,500 seulement ont été dépensées pour l'exposition destinée à soulager la misère des quartiers pauvres de l'est de Londres.

" Les frais d'impression et de distribution de formules de *prières* et actions de grâces pour le succès de l'expédition d'Abyssinie, et le salut du duc d'Edimbourg blessé par l'assassin O'Farrell, ont été de L 700.

" Comme le prince Christian reçoit une belle dotation pour avoir épousé une fille de la reine, on ne peut que peu surpris de voir au compte de la nation L 6,000 pour frais de traversée de Douvres à Calais, et avec de la duchesse de Mecklembourg-Strélitz.

" Le public contribuable a en aussi le plaisir d'hébergeer le prince Guillaume de Hesse à bord du navire de guerre *Fire Queen*, au coût de L 1,300.

" Une autre somme de L 70 a été employée d'une manière mieux justifiée ; elle a servi à rapatrier un ouvrier transporté, J. Fowler, condamné récemment, on n'aurait cependant pas été fâché de voir livrer une autre somme destinée à indemniser quelque peu le pauvre homme de son emprisonnement et de ses souffrances.

" Le duc d'Edimbourg a dépensé durant ses voyages à bord du *Galatea*, et spécialement au Cap et à Australie, L 5,000 14 s. en cadeaux et en gratifications ; mais il n'a pris cette somme ni sur son argent de poche, ni sur les revenus de sa Majesté qu'il représentait ; c'est le pays qui devra rembourser ces largesses.

" Il est convenable que tous les princes étrangers ne sont pas aussi dispendieux à faire que les principicules allemands.

" Ainsi le roi Masaba, de la côte d'Afrique, a été enchanté de recevoir, au nom du peuple britannique, des présents dont la facture s'élève à L 20 s. 4 d seulement ; on a pu même fai re le bonheur du roi Peter, des mêmes régions, avec un cadeau s'élevant à 12 s. 8d. offert à Sa Majesté d'élons pour le remercier d'avoir pris soin d'un cimetière européen sur les bords du Congo."

— Vers le commencement du mois de mars, un navire suédois faisait route pour Saint-Thomas. Le matin, au point du jour, le matelot en vigie signala sous le vent une quantité considérable de petits îlots mobiles qui enlevaient les ondulations de la mer, se projetaient entre eux, et formaient une masse compacte, puis se séparaient, flottaient, disparaissaient à la vue entre les vagues, et apparaissaient de nouveau.

Ces îlots se mouvaient à une distance de 1,200 mètres du navire. Ordre fut donné de laisser arriver vers eux, et l'on quitta la route pour se rapprocher de cet archipel flottant.

A 100 mètres, ces îlots parurent s'animer et se diriger à la poursuite du navire qui cingliait vers eux. On eut bientôt le secret de ces spectacle étonnant. Sur une surface de 2,000 mètres environ, des myriades de tortues nageaient à fleur d'eau. Ces animaux mesurent un 1 mètre et plus de diamètre. Sur la carapace du plus grand nombre de ces tortues était perché un oiseau que l'on rencontre fréquemment dans ces parages : l'épervier marin.

Cet oiseau, des ailes d'une envergure très développée, il quitte alors la terre et entreprend de longs voyages. Quand il se sent fatigué, il vient se percher sur les îlots, les rochers ou même sur les objets flottants qu'il rencontre. Une troupe de ces oiseaux, ayant vu les tortues nageant à fleur d'eau s'était posé sur leur dos, étaient les alles et se faisaient aller au gré de la mer.

Toutes ces tortues portaient des éperons aux reins avaient pris aux yeux de l'équipage suédois, l'aspect d'un archipel flottant.

Quand on fut à quelques mètres de distance, raconte le *Journal des Débats*, on vit disparaître instantanément sous l'eau les tortues effrayées, et les épervier s'élevant dans les airs, déployant avec leurs longues ailes d'immenses spirales, vinrent s'poutiliboner autour de navire.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 10 juillet 1869.

Il y a très bonne demande d'escomptes pour les billets de premier ordre, mais les capitaux étant abondants, le marché monétaire progresse encore facile. Le taux de l'intérêt, dans les rues, est de 10 à 11 pour cent pour les billets de premier ordre, accompagnés d'excellentes garanties collatérales, et le papier de commerce No 1, sans garanties collatérales ; de 1 à 1½ pour cent par mois de plus pour le papier de second ordre. Les billets hypothécaires sont à 9 1/2 à 10 pour cent par an le No 1 et de 10 à 12 le pour cent le No 2. Les banques escomptent la plupart des bonnes billets de commerce que leur offrent leurs clients et prêtent volontiers, à courte échéance, sur des garanties collatérales satisfaisantes.

L'or a ouvert à 136 1/2 à 136 3/4 contre 135 7/8 à New York, et après de très faibles opérations, a fermé aux taux d'ouverture. Les ventes embrassent : $3000 à 136 3/8, $2000 et $3000 à 136 1/2, $1100, $2500, $3900 et $3000 à 136 5/8, $1000 à 136 3/4. — Il ne s'est rien fait dans l'argent. Les demi-piastres américaines sont cotées 129 à 130, et les piastres mexicaines à 3 à 3 1/4 de prime sur l'or.

Les offres de change étranger sont 616 fort rares et la demande faible. 3000 livres sterling, connaissement, se sont vendues à 148 1/2 et 1400 livres à 148 5/8. Aucune transaction de change sur France n'est 616 annoncée. Le sterling peut être coté à 148 1/2 à 149 le connaissement et clear et 150 à 150 1/2 le change de banque ; le change sur France à 3.78 à 3.77 1/2 le premier et 3.75 à 3.73 3/4 le second.

Le change américain se n'est presque pas vendu par suite de la rareté des offres de change de commerce. Les banques ont tiré sur New-York à 1/2 de prime. Les ventes de change de commerce sont : $10,000, $10,000 et $20,000, sur New-York, à vue, à 1/4 de prime.

1000 actions de la compagnie du Canal de l'île aux Vaisseaux se sont vendues à ——. Du petits lots ont changé de mains à $1 20.

Une vente de $6000 de bons 6 pour cent de Levées a eu lieu à 66. C'est la seule qui ait été annoncée.

Les billets de la ville ont manqué d'acheteurs. Les courtiers ont acheté à 27 et vendu à 26 d'escompte.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,

Samedi, 10 juillet 1869.

COTON—Le marché a été dans un calme plat, aujourd'hui, et nous n'avons entendu parler d'aucune vente. Le marché a été calme cette année qui se sont écoulé sans amener de transactions. C'est à titre de référence que nous répétons nos cours pour l'ordinaire : low ordinary 25¾ à 26½, ordinary 27¼ à 28, good ordinary 29¼ à 30, low middling 31¼ 31½ c. et middling 32½ à — cts.

STAT DU COTON.

Stock en mains le 1er septembre 1868, bal.	3014
Arrivé depuis pour bord.rap	253
Arrivé précédemment.....	832945
Balles additionnelles comp.	9112
	833310
Expédié aujourd'hui.....	3110
" précédemment.....	824199
	827829
Stock en mains	5505

FRET—Le fret étranger est calme et stable. Dans le cabotage la demande de canonnière est modérée et les vapeurs de New York sont chargés. Nous cotons :

Coton pour vapeur pour New York ¾ c. de pour Philadelphie — c la livre. Les autres taux continuent à être irréguliers et sont nominaux. Coton pour Liverpool ¾ d. à 3/16 pour du 40 à le boucaut farine pour Liverpool, 3 à 6 d le barril.

Surveillers les taux demandés en ce moment sont comme suit : Coton nominal, tabac pour Liverpool 32s 6d à 35s, tabac pour Londres 40 s le boucaut, tabac pour Havre $10 le boucaut, graine pour Liverpool 5 c 10 d le boisseau, do pour le Havre 11 d le boisseau, graines de graines de coton 32 c 6d le tonneau.

TABAC—La demande, durant les trois jours qui viennent de s'écouler a été assez bonne, mais elle a porté principalement sur les lugs et les brands de feuf. Les ventes se sont élevées 300 boucauts de l'article, dont 18 et 3 de lugs à 8 8 c la livre, 34 à 8 1/8 c, 5 à 8 c, 30 de leaf à 5 5/8 c, 5 à 6 c, 15 à 6 1/4 c, 40 à 6 1/2 c, 10 à 6 3/4 c, 2 à 7 c, 2 à 14 c et 6 à 15 c la livre. En outre, on lot mélangé, fort de 20 boucauts, mais non à un continuants pas les prix.

Léger—Refus 7 à 8¾ c, ordinaire 8¾ à 9¾ c. Medium, 9 à 10, bon 10 à 11, fin 12 à 14 c. Choice selections, 14 à 15, fin pour cas pes. — à —.

Lourd—Refus 7 à 8¾ c, ordinaire 9¾ à 10¾ c. Medium, 10 à 11, good, 11 à 12 fine 12 à 13½ Choice selections 13 à 15.

ÉTAT DU TABAC

Stock en mains, sept. 1er 1868 bls.	2183
Arriv. dur le 3 dern. jours.	250
Arrivé précédemment.....	22345
	22861
Exporté durant les 3 dern jours.	—
Exporté précédemment.....	15825
Défait pour entrainer &c. &c.	107
	16932
Stock en mains et à bord de navires	5929

SUCRE ET MELASSE—Les sucre de la Louisiane sont en demande et les prix en sont de fermes. Les ventes de premières mains, aujourd'hui, ont embrassé 8 boucaute de jaune clarifié à 10 c, de même que 25 à 10 boucaute vendus à des conditions qui ne sont pas venues à notre connaissance.

Il ne s'est rien fait dans la mélasse de la Louisiane, que nous sachions ; les dernières ventes de l'article ont eu lieu à 61 c le gallon de choix. Les transactions le entre des raffineries de la ville se vendent 14½ à 15½ le baril de jaune clarifié 15½ à 16½ c pour le blanc et 17 à 17½ c pour le sucre en morceaux et le sucre en poudre, et la melasse provenant des raffineries de la ville 55 à 60 c le gallon de recnite de Cuba, do de la Louisiane 55 à 58 et le golden syrup $1 le gallon.

ARRIVAGES DE COURST—Les steamers Mississippi et Bee, ayant à sa remorque des barges de St Louis, le H. E. Lee et le Peytona et des barges de Louisville sont arrivés ici depuis notre revue d'hier.

FARINE—La superfine, la double et le bas extra sont rares et en demande ; les prix hausse et les détenteurs de ces qualités en demandent une hausse de 25 c le baril.

Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 3000 baril dont 35 de fine à $5 25, 50 de superfine à $5 50, 200 de double extra à $20, 300 de à $6 25, 250 de triple extra à $6 37½, 100 do à $6 40 250 do à $6 50, 100 de triple extra à $6 55, 100 d'extra de choix à $7 75, 100 do à $9 50; 100 d'extra de choix à $8, 100 do à $9 10.

MAIS—Le marché est calme, mais ferme et l'approvisionnement en mains faible. Il n'est vendu aujourd'hui 2500 sacs de l'article, dont 200 de mélangé à $1 05, 1000 de blanc à $1 0¾, 300, 500 et 600 de blanc à $1 07½ le boisseau.

AVOINE—A cause de la hausse qui vient d'avoir lieu dans l'Ouest, les prix ont matériellement monté ici et il s'est vendu aujourd'hui 2528 sacs de l'article à 70 c et 250 à 77 c le boisseau, le dernier de ces prix étant ferme à la clôture.

SON—Le son est calme et les prix en ont de nouveau baissé, 300 et 500 sacs vendus à $1 05 les cent livres.

FOIN—L'approvisionnement en est faible et ferme et la demande est bonne et locale. $26 à $27 pour le prime du l'Ouest et $29 à 30 pour la qualité de choix.

PORC—Continue à être extrêmement calme. Le mess est coté en gros, nominalement à $31 50 le baril. Le détail est fait à $34 75 à $35 25 le baril.

BACON—Calme. 8 barriques épaules vendues à des conditions privées et 800 à 14½ c la livre. 3 barriques jambons passés au sucre, vendus à 21¾ c la livre.

SAINDOUX—Ventes de 200 barilets de saindoux pressé, à 21¼ c la livre. L'article en demande est ferme à 28½ et on bailler 21 à 22 c, selon la qualité.

VIANDE SALÉE A SEC—Les épaules se vendent par placement à 14¾ c et se débitent en détail à 15 c la livre. Le marché est dépourvu de l'article.

BREAKFAST BACON—La demande est bonne à 20 à 21 c la livre de bacon de l'Ouest et celui du Nord 21 c.

SUIF—Le marché est ferme à 9¾ c la livre de suif du Texas et 10¾ c, pour le suif de rendement opéré en ville.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1869.

Arrivé hier—123 bœufs de Texas, 221 veaux d'un an, 247 cochons, 193 moutons.			
Vendu—70 bœufs du Texas, 221 veaux et 20 moutons, 3 vaches à lait.			
A vendre, —1,129 bœufs du Texas, 298 veaux d'un an, 200 cochons, 175 moutons, 9 vaches à lait.			
Bœufs du Texas, de choix, nourris	—	à	— 00
do 2 ans qt par tête	—	à	— 00
Bœufs du Texas, 3 ans qt par tête	35.00	à	45.00
Bœufs du Texas, 2ds qt par tête	25.00	à	30.00
Bœufs du Texas, 3ms qt par tête	19.00	à	20.00
Cochons par lv., qt	0.10	à	0.12
Cochons par lv., qt	0.08	à	0.25
Moutons tte qt, par tête	4.00	à	5.00
Moutons, 2ds qt, par tête	3.00	à	3.50
Moutons 3ms qt, par tête	0.00	à	0.00
Vaches à lait, de choix, par tête	80.00	à	100.00
Vaches à lait, 2ds qt, par tête	50.00	à	60.00
Veaux, par tête	8.00	à	12.00
Gros veaux, par tête	8.00	à	12.00
Chèvres par tête	1.50	à	4.00

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'*Abeille*, Dimanche matin, 11 juillet 1869.

La journée d'hier a été accablante ; sans une légère brise d'ouest la Levée n'eût pas été tiède. Nous y avons remarqué une activité extraordinaire. Beaucoup de bateaux sont partis, et tous louderont chargés. La Lecoe est, en ce moment, convertie de colis reçus par les arrivages d'avant-hier.

ARRIVÉS, hier : Le Wild Wagoner, de Natchez ; le Welcome, de Bayou Sara.

PARTIS, hier : Le Crescent et la Myrtis, pour Bayou Plaquemine ; le Welcome, pour Bayou Sara ; le Wild Wagoner, pour Natchez ; le Frolic, le Lotus D et le Selma, pour la Rivière Rouge ; le May Flower, pour la rivière Ouachita ; le Henry Ames, pour Vicksburg ; le Robt. E. Lee et le New Era, pour Louisville ; l'Indiana et la Lizzie Gill, pour St Louis.

Parmi les bateaux partis, nous signalerons aux marchands ainsi qu'aux voyageurs le Frolic, le Lotus D et le Selma, pour la Rivière Rouge ; le May Flower, pour la rivière Ouachita ; le Henry Ames, pour Vicksburg ; le Robt. E. Lee et le New Era, pour Louisville ; l'Indiana et la Lizzie Gill, pour St Louis.

Parmi les bateaux partis, nous signalerons aux marchands ainsi qu'aux voyageurs le service de la paroisse Plaquemines, pour Natchez ; la station Ronquille deux fois par semaine. Il quitte la ville tous les lundis et jeudis à 10 heures du matin. Ce bateau prend de fret et des passagers pour tous les ateliers. M. J. Taylor est préposé au fret.

Le nouveau bateau Galatea, capitaine S. O. Hemenway, partira demain pour le fort Jackson. Il fait trois voyages par semaine, partant de la ville le lundi, mercredi et vendredi à midi. M. Olivier Canton Jr est chargé de la comptabilité et M. C. Sharpe est préposé au fret.

Partira aussi, demain soir, le Rose Franks, capt. Jos. Dufferde Jr, ce bateau fait le service de la côte jusqu'à Donaldsonville, et prend aussi du fret et des passagers pour tous les ateliers sur le Bayou Lafourche. Il part de la Nouvelle-Orléans tous les lundis et tous les jeudis à 5 heures du soir. M. C. Dufferde Jr. est chargé de l'office et Fred Dufferde est à la tête du département du fret.

Partira aussi demain à la même heure, pour Bayou Sara, le Natchez, capitaine Jos. Grass. M. J. G. Landry, assisté de M. Henry Burck, préside à l'office, et M. S. Héno est chargé du département du fret. Ce paquebot part de la ville tous les lundis, à 5 heures du soir,